

de droit divin et placent le serf à un degré encore inférieur à celui de la bête de somme. Un serf vaut au XI<sup>e</sup> siècle en France 38 sous et un cheval en vaut 100. L'Église elle-même ne sait que conseiller au maître la charité et au vilain l'obéissance et le respect sans limites. Mais la classe seigneuriale ne possédait point l'esprit de mansuétude et de justice qui pouvait provoquer l'attachement du paysan. Elle n'avait pour le vilain, dont le travail la faisait vivre, que dureté et dédain. « Fouler, *gaber* (railler), huer » le paysan, voilà son plaisir, avoue un prélat de ce temps. L'énuée d'esprit d'équité et de pitié, cette classe régnait par la terreur et par la violence.

L'esprit de révolte parmi les paysans à l'époque féodale primitive. — Les classes possédantes, maladroites organisatrices du travail, avaient semé la haine. Elles suscitèrent l'esprit de révolte, qui mina sourdement ou ouvertement la forte organisation sociale et économique, sur laquelle reposait le régime féodal. Comme à l'époque carolingienne, et pour les mêmes motifs, encore aggravés, les populations rurales du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècle ne subissaient pas toujours avec résignation la dure condition qui leur était imposée. Elles cherchaient à se soustraire, par la fuite ou par l'émigration, à l'existence intolérable qu'on leur faisait trop souvent. La rigueur des règlements relatifs au droit de suite en est la preuve manifeste. Tantôt, les vilains s'en vont, comme entrepreneurs de défrichements (*hospites*), mettre leurs bras au service de propriétaires plus éléments ou plus avisés. Tantôt, dissimulant leur état civil, ils se glissent en quelque seigneurie, où au bout d'un an et un jour, ils seront définitivement fixés. Parfois ils se mêlent aux troupes de pieux pèlerins qui s'en vont aux sanctuaires consacrés, et sous ce prétexte, ils cherchent meilleure fortune au dehors. Souvent ils vont grossir les bandes de vagabonds qui sillonnent les routes, de gens sans aveu ni lieu, de ces *outlaws* qui cherchent, sous l'abri des forêts